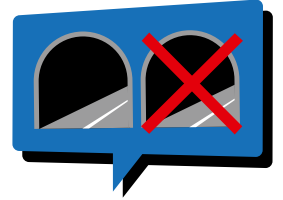


**Signez et envoyez cette carte sans tarder. Même une ou deux signatures sont une aide précieuse!**



# Référendum Non au 2<sup>e</sup> tube au Gothard

- ▶ **L'arnaque** : personne ne croit sérieusement qu'à long terme, seules deux des quatre voies du tunnel du Gothard ne seront utilisées comme le Conseil fédéral veut nous le faire croire.
- ▶ **Plus de camions** : un deuxième tube augmentera massivement le trafic des poids lourds et freinera le transfert des marchandises sur le rail.
- ▶ **Dégradation de la qualité de vie** : bruit et gaz d'échappement nuiront davantage encore à la santé de la population riveraine.
- ▶ **Gaspillage d'argent** : un deuxième tube coûtera 3 milliards de plus qu'un assainissement avec ferroutage pour les voitures et les camions. L'argent englouti au Gothard manquera pour des projets routiers urgents dans d'autres régions du pays, notamment les agglomérations.
- ▶ **Isolement du Tessin** : la construction d'un deuxième tube impliquera la fermeture complète du tunnel actuel pendant 140 jours, sans aucune alternative. En cas de non, le Tessin restera toujours accessible grâce à un système moderne de chargement des voitures.

**Impressum:** wildernews hiver 2014.

Téléchargez d'autres feuilles de signatures sous : [www.2tube-non.ch](http://www.2tube-non.ch) ou commandez-les par téléphone au **041 870 97 81**

**Référendum « Non au 2<sup>e</sup> tube au Gothard »** contre la modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Saint-Gothard)

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a-66.), que la modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Saint-Gothard) soit soumise au vote du peuple.

**Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui soutiennent le référendum doivent le signer de leur main.** Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

MW	Canton :	NPA :	Commune politique :		je ne souhaite pas d'information	Contrôle laisser vide
N°	Nom, prénom (écrire à la main et si possible en majuscules)	Date de naissance (jour   mois   année)	Adresse exacte (rue, n°)	Signature manuscrite		
1.					<input type="checkbox"/>	
2.					<input type="checkbox"/>	
3.					<input type="checkbox"/>	
4.					<input type="checkbox"/>	

Expiration du délai référendaire : 15 janvier 2015

La demande d'attestation de la qualité d'électeur est déposée par le comité référendaire		
Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.		
Lieu :	Signature manuscrite :	Timbre officiel
Date :	Qualité officielle :	

Merci de renvoyer la carte, entièrement ou partiellement remplie - **le plus vite possible** - mais **jusqu'au 10 décembre 2014 au plus tard** à l'adresse suivante : Association « Non au 2<sup>e</sup> tube au Gothard », Case postale 4164, 2500 Bienne.



© Kurt Baumann

## Nul besoin d'un cinquième tunnel au Gothard !

Le Conseil fédéral et le Parlement veulent percer un deuxième tunnel routier au Gothard. Comme la Constitution l'interdit, la Berne fédérale recourt à une arnaque : l'assainissement du tunnel actuel sert de prétexte à la construction d'un second, avec la promesse de n'utiliser qu'une voie par tube. Qui peut croire que ces deux tunnels ne seront utilisés qu'à moitié ? Cette procédure est indigne d'une démocratie et porte atteinte à l'environnement. Quatre tunnels existent déjà au Gothard : un pour le rail, un pour la route et à partir de 2016, les deux nouvelles transversales alpines (NLFA). C'est suffisant !

**Signez aujourd'hui encore !**

**[www.2tube-non.ch](http://www.2tube-non.ch)**

Téléchargez d'autres feuilles de signatures sous : **[www.2tube-non.ch](http://www.2tube-non.ch)** ou commandez-les par téléphone au **041 870 97 81**

MW

Veillez m'envoyer \_\_\_\_ (nombre) feuilles de signatures.

Je suis prêt à apporter une aide active. Veuillez me contacter !

Veillez m'envoyer des informations complémentaires.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

NPA/localité : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_



Association  
Non au 2<sup>e</sup> tube au Gothard  
Case postale 4164  
2500 Bienne